# Le Tuco de Panassac, Gers, Un site présumé viking en 1882, puis oublié.

Bordeaux le 4 février 2020, revu le 21 décembre 2021

L'association Tuskaland a pour objet la mise en valeur de l'héritage scandinave dans la moitié sud de la France. L'archéologie fait partie des domaines couverts par notre activité. Or, cette fouille menée dans les années 1850 et 1880 signalée par un de nos membres gersois dès 2005 a retenu toute notre attention. Cette motte est un troisième site vraisemblablement viking identifié dans la région après la maison fortifiée de Pineuilh (Gironde)¹ et la maison naviforme de Larroque-sur-L'Osse (Gers).²



Vue de la motte de Panassac, Gers, dans les années 1970.

Dès 2005, Solange Saint-Arroman, une de mes premières lectrices, me signala qu'une "motte viking" avait été découverte dans le Gers dans les années 1880. A l'époque, je pensais que la motte était une invention du 11e siècle et le couac chronologique m'interpela. Mais j'avais d'autres chantiers en cours, et repoussais la vérification de cette information à plus tard. Il fallut attendre 2020 – tout vient à point à qui sait attendre, merci de votre patience Solange!-, pour que nous nous lancions dans un inventaire des sites archéologiques potentiellement vikings et nous documentions enfin sur cette motte.

Après étude, il ressort clairement que le Tuco est effectivement, selon toute probabilité, une "motte viking". Les médiévistes ne manqueront pas de se montrer perplexes devant l'association des termes "motte" et "viking", car la motte apparaît théoriquement au 11e siècle quand le phénomène viking prend fin. Or, nous allons le voir, rien n'est moins sûr.

#### Histoire d'une découverte.

En 1853, Eugène Lasserre, juge de paix, vivant à Panassac, souhaita aménager une butte artificielle située dans sa propriété afin d'en faire un lieu de promenade. Il dégagea les abords et découvrit rapidement des ossements et des tessons de poterie, mais aussi des fers à cheval, des éperons, une pointe de lance, une pointe de javeline et une "curieuse figurine en bois de cerf" ainsi que des traces d'incinération. Persuadé avoir découvert un tumulus funéraire, il décida de creuser une galerie pour atteindre le coeur du tumulus, mais plus il s'enfonçait, moins il trouvait de traces d'incinération. Il comprit alors qu'il ne s'agissait pas d'un tumulus funéraire, mais d'une motte castrale. Les objets découverts furent considérés suffisamment

<sup>1</sup> Joel Supéry, Une maison viking fortifiée découverte dans la vallée de la Dordogne, Academia.edu, 17 Novembre 2021

<sup>2</sup> Joel Supéry, Une maison naviforme au coeur de la Gascogne, Academia.edu, 10 décembre 2021

intéressants pour être présentés à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris en 1867. En 1881, Louis Lartet, préhistorien, neveu d'Eugène Lasserre, étudia les artefacts découverts et en 1882 publia un article intitulé le Tuco de Pannasac,<sup>3</sup> dans lequel le préhistorien procède à une étude comparative et fait des rapprochements avec les artefacts découverts sur d'autres sites médiévaux : le site du lac Paladru, près de Grenoble, la Motte des Luquets<sup>4</sup> à Buzet en Haute-Garonne, les Souterrains de Léojac dans le Tarn-et-Garonne<sup>5</sup>, le Tumulus de Frégouville également dans le Tarn-et-Garonne<sup>6</sup> et la Tour Saint-Austrille dans la Creuse. La seule certitude de notre préhistorien est que cette motte a été édifiée par une « race » non encore identifiée : « Nous aurions là les vestiges aussi rares que curieux d'une époque et d'une race dont les traces sur notre sol aquitain n'ont pas encore été bien retrouvées. »

Or, dans les années 1970, treize feuillets inédits rédigés par Louis Lartet datant de 1881 sont découverts à la bibliothèque de Toulouse et signalés à Jean Michel Lassure. Ce dernier publie des extraits de ces 13 feuillets dans le Bulletin de la SAHLS.<sup>7</sup> Nous reproduisons quelques morceaux choisis. Ces feuillets permettent de préciser les artefacts mis à jour, artefacts malheureusement disparus aujourd'hui.

#### Les artefacts découverts à Panassac.

Les artefacts peuvent être ventilés en quatre groupes : les éléments de cavalerie, les armes, la pièce d'échecs et les tessons de poteries.

#### 1- Les tessons de poteries.

Lartet évoque de nombreux tessons de poteries, mais les poteries présentent un intérêt limité car personne ne sait les dater avec précision. Seul le style et la fonction d'une poterie peuvent permettre de la classer. Or, les poteries romaines seront reproduites à l'identique dans toute l'Europe du sud jusqu'au 19e siècle losque le fer blanc mettra fin à une suprématie plurimillénaire. En clair, les tessons de Panassac sont très difficilement datables. Pour un bol, un plat, ou une cruche... des objets usuels peu sophistiqués, il est possible d'identifier des styles régionaux, mais leur datation précise est virtuellement impossible. L'archéologue Hélène Balfet exprimait cette difficulté en ces termes : "La liberté technique des potiers paraît singulièrement limitée, surtout aux stades les plus rudimentaires [...] De plus, siècle après siècle coexistent procédés les plus avancés et survivance de temps révolus. Ce caractère cumulatif du progrès technique qui additionne les innovations sans faire disparaître les témoins des phases antérieures, limite considérablement l'usage chronologique de ces critères puisque, en tout cas, ils ne peuvent jamais fournir que des dates post quam". 8 Louis Lartet ne va pas s'attarder sur les tessons qui, il est vrai, n'étaient pas considérés avec beaucoup d'intérêt au 19e siècle.

#### 2-Les éléments de cavalerie.

Une idée assez répandue notamment dans les milieux de la reconstitution historique considère que les Vikings ne combattaient pas à cheval. C'est une contre-vérité. On sait que la tapisserie de Bayeux représente les navires scandinaves chargés de chevaux et des charges de cavalerie, car bien évidemment

<sup>23</sup> Louis Lartet, Le Tuco de Panassac, Revue de Gascogne, tome 23, 1882. pp.272- 275. Louis Lartet Communication sur le Tuco de Panassac, Bulletin de la société archéologique du Midi de la France, 1879-1880, pp. 25-26.

<sup>4</sup> Bulletin de la société archéologique du Midi de la France, 185, p. 45

<sup>5</sup> Devals, *Habitation troglodytique à Léojac* in Revue archéologique du Midi de la France, Vol. 1, 1866-1867, p. 55-58. 97-105 6 Charles de Lias, in Revue archéologique du Midi de la France, Vol. 1, 1866-1867, p. 213-218

<sup>7</sup> Jean Michel Lassure, Un manuscrit indédit de Louis Lartet sur le "Tuco" de Panassac, Bulletin de la SAHLS du Gers, Tome 3, 1978, pp. 297-307.

<sup>8</sup> Balfet Hélène. La céramique comme document archéologique. In: Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux, tome 63, n°2, 1966. pp. 279-310;

rien ne sert d'être rapide sur l'eau si, dès que l'on touche terre, on se traîne. Certains objecteront avec raison que la tapisserie de Bayeux ne représente pas des Vikings, mais des Normands et pourront suggérer que cette cavalerie serait un emprunt fait aux Francs. Or, en remontant un petit peu dans le temps, on découvre qu'en 900, Rollon, pas encore normand, donne l'ordre : "Faites immédiatement monter les cavaliers en selle!" puis raconte le chroniqueur Wace, il prépare la bataille "disposant ses cavaliers à droite et à gauche"<sup>9</sup>. Les Vikings participaient donc à des batailles rangées avec une cavalerie. On sait que la Grande Armée bivouaquant à Aix-la-Chapelle transformera la salle du trône de Charlemagne en écuries et que cette même Grande Armée quitta la France en 892 car la sécheresse ne permettait plus de trouver de pâturages pourvant nourrir les chevaux. De manière plus précoce encore, la saga de Ragnar Lodbrok fait parler Bjorn Ragnarsson: "C'était la première fois que nous attaquions l'empire des Romains; nous avons joué aux jeux de Freyr et affronté bien des ennemis; là, j'ai tiré mon épée par dessus le museau du cheval."<sup>10</sup> Très clairement, ces sources ne laissent aucune place au doute : les Vikings combattaient à cheval et c'est naturel : Odin, dieu de la victoire, chevauche Sleipnir, un cheval à huit pattes, et on ne voit pas pourquoi les Vikings -qui connaissaient l'éperon et l'étrier- seraient descendus de leur monture pour se battre, a fortiori contre d'autres cavaliers. Il n'est donc pas étonnant de découvrir des pièces d'harnachement : étriers, éperons ou mors sur des sites fréquentés par les hommes du Nord.

## Les éperons.

Des éperons ont été découverts sur la motte : « On a trouvé quelques éperons de forme ordinaire, mais le mieux conservé et le plus remarquable, sous tous les rapports, est un éperon de fer portant encore sur divers points de sa surface un placage d'argent et dont la forme est éminemment caractéristique. Au milieu des deux branches droites de la talonnière, une fine tige cylindrique ornée aux deux extrémités et en son milieu d'anneaux en saillie porte une pointe pyramidale quadrangulaire que l'on retrouve dans un éperon du lac Paladru, avec encore plus de ressemblance dans celui qui fut trouvé à la tour St-Austrille (Creuse) et enfin que nous avons également vu figurer mais avec une tige beaucoup plus courte et des branches courbes au Musée de Carcassonne, comme provenant de fouilles faites dans la Caverne de la Sonde »¹¹.



Eperon à branches droites et pointe pyramidale, Nevers

Louis Lartet n'est pas dans le questionnement, mais le constat: de tels éperons ont été trouvés en Isère (Alpes), Creuse (Nord massif Central), et Carcassonne (Languedoc). On a trouvé les mêmes en Normandie. « L'abbé Cochet en a trouvé de semblables avec des objets francs en Normandie, près d'Yvetot. Cependant, M. Charvet le croit fabriqué à l'imitation des éperons sarrasins et M. Chantre croit d'après cela trouver un caractère oriental aux populations du lac Paladru. » Charvet les pense

<sup>9</sup> Robert Wace, Roman de Rou vers 770-775 et vers 780-781 cité par Catherine Bougy in Héritage maritime des Vikings en Europe de l'Ouest, Presses universitaires de Caen, 2002. p. 91.

<sup>10</sup> Jean Renaud, la Saga de Ragnar aux Braies Venues, Anarchasis, 2005. p. 57-58

<sup>11</sup> SAHLS, p.303

d'inspiration sarrasine et Chantre en déduit l'origine méditerranéenne des populations du lac Paladru. Mais Louis Lartet trouve cette piste ténue et prèfère explorer la piste nordique. « Contrairement à ces vues, nous avons cherché les analogues de ces éperons dans le nord et plus particulièrement chez les Normands ou Scandinaves. On retrouve cet éperon pyramidal porté par les cavaliers de Guillaume le Conquérant lors de la conquête de l'Angleterre par les Normands ainsi que le prouvent les figures de la tapisserie de Bayeux. » Lartet repère plusieurs représentations scandinaves de cet éperon. « Enfin dans l'Atlas des Antiquités Danoises de Worsaae, on voit, très bien figuré sur une aiguière en bronze représentant un cavalier danois du Moyen-Age, ce même éperon à pointe pyramidale qui, dans ce cas-ci, ressemble beaucoup à celui du musée de Carcassonne... ». En d'autres termes, ces éperons à pointe pyramidale ressemblent beaucoup à des éperons scandinaves.

## Les fers à cheval.

Sur ce site, le juge Lasserre a également découvert des fers à cheval, or, ceux-ci étaient assez originaux : « Des fers ondulés de chevaux à clous en T ont aussi été découverts à Panassac. Ils ressemblent assez bien à ceux trouvés par M. Chantre dans les Palafittes du lac Paladru et à ceux de la tour St-Austrille. M. Cabié en a aussi recueillis de tout semblables dans la motte des Luquets (Haute Garonne) ».





Fer à cheval ondulé identique à ceux découverts à Panassac et fer à cheval "mérovingien". (source : portail Joconde, numérisation des collections des musées de France)

A notre connaissance, aucun classement archéologique des fers à cheval n'a été réalisé. Les fers à cheval mérovingiens et carolingiens ressemblaient a priori aux fers à cheval romains. Ils avaient a priori un arrondi régulier. Les fers à cheval ondulés semblent apparaître aux 9e et 10e siècles en France. La logique serait d'envisager, comme le fait Louis Lartet, que ces fers à cheval ont été popularisés par de nouveaux venus. Ces nouveaux ne pouvaient être que les Vikings. La présomption est donc que ces fers ondulés, communs en Scandinavie, sont un apport scandinave. Néanmoins, il convient de nuancer cette lecture. Il semblerait que les Celtes aient eu, eux aussi, recours au fer ondulé et pour être complet, les Scandinaves avaient aussi recours à des fers non ondulés. Il est donc très délicat de se montrer catégorique en la matière.

Joel Supéry, Le Tuco de Panassac, Gers, un site présumé viking en 1882 puis oublié, Academia.edu, 20 Décembre 2012.



Le fer à cheval de Lendbreen a été découvert sur un col norvégien en cours de dégel en 2020. Il s'agit d'un fer de cheval de trait (plus large), mais dont la technique de fabrication, fer ondulé avec 3 trous de part et d'autre est conforme aux fers trouvés à Panassac.

#### 3- Les armes.

Des pointes de lance et de flèche ont été découvertes sur le site, ce qui une foi encore n'a rien d'étonnant. La lance était une arme habituelle. Louis Lartet les étudie en les comparant aux armes qu'il connait : « La lance de Panassac ressemble à certaines armes du même genre recueillies en Suède ». Il note aussi que: « La javeline a des analogies à Frégouville, au lac Paladru et en Suède (dans le tumulus de Björkö sur le lac Malar) ». De manière remarquable, on retrouve ces mêmes éléments sur le site de l'habitat fortifié de Pineuilh représentés ci-dessous. Comme les éperons et les fers à cheval, la lance s'inscrit sans difficulté dans une typologie scandinave.



Pointes de lances et de javeline découvertes à Pineuilh, Gironde, par Frédéric Prodéo en 2002.

Aucune épée, ni aucune hache n'a malheureusement été découverte. Ce qu'il y a de certain, c'est que les hommes du Nord utilisaient des lances, des javelines, des flèches, des éperons et des fers à cheval identiques à ceux découverts à Panassac et qu'ils sont venus dans la région dès 840. Envisager leur origine scandinave n'est en rien absurde, juste rationnel.

#### 4- Une pièce d'échecs en bois de cerf de style scandinave.

« Cette figurine en corne de cerf, nous dit Lartet, grossièrement sculptée, est assurément l'objet le plus curieux et le plus singulier que nous ait jusqu'à présent livré le tumulus de Panassac ». En 1882, Louis Lartet décrit la figurine qu'il a sous les yeux. 'D'une tête grossièrement ébauchée, ornée à son sommet de cercles concentriques, tombent, le long du dos, comme deux longues tresses de cheveux. Devant la poitrine, deux bras semblent tenir un de ces boucliers oblong 'en forme de cerf-volant" propres aux ge et 10e siècles et aux cavaliers normands. Les côtés et le dos de cette figurine courte et ramassée vers la base qui est coupée carrément sont couvertes d'entrelacs; sous le cou, on voit d'autres cercles concentriques." (p.273). La forme du bouclier est intéressante car les Vikings avaient a priori des boucliers ronds. La forme oblongue, celle d'un écu, est plutôt associée à la chevalerie normande du 11e siècle. « Ce qui frappe le plus dans cette statuette, poursuit Lartet, c'est la profusion d'entrelacs qui la couvrent et qui rappellent immédiatement les motifs d'ornementation habituels aux époques mérovingiennes et carolingiennes dans nos pays. Mais c'est surtout dans les régions du Nord que les peuples scandinaves paraissent avoir employé ce genre de dessin que certains auteurs ont retrouvé sur les manuscrits remontant au VIIe siècle et qu'on voit aussi sur des statuettes. »

Ces entrelacs pourraient ne pas être scandinaves, mais mérovingiens ou carolingiens, c'est-à-dire remonter aux 6e, 7e ou 8e siècles. Mais il y a une objection : les Francs n'ont jamais construit de motte castrale et trouver des artefacts carolingiens sur une motte castrale apparue théoriquement au 11e siècle poserait un sérieux problème chronologique aux archéologues.

Louis Lartet avait dessiné cette pièce et le dessin doit toujours exister quelque part. Dans son rapport de

Joel Supéry, Le Tuco de Panassac, Gers, un site présumé viking en 1882 puis oublié, Academia.edu, 20 Décembre 2012.

1882, Louis Lartet écrit : "L'éminent directeur des musées du Danemarck, M. Worsaae, d'après la vue du dessin de la statuette que je lui avais envoyé pour le consulter sur cette attribution, n'a pas hésité à la confirmer." <sup>112</sup>

Worsaae, un des plus grand spécialiste de la période, a identifié sans l'ombre d'un doute une pièce scandinave. Je me permets d'insister sur ce point car certains pourront objecter que "tout cela ne prouve rien". Or, justement si. Toutes les pièces découvertes sur ce site appartiennent à un ensemble cohérent dont un élément a pu être identifé par un expert comme étant d'origine scandinave. Il s'ensuit que c'est l'ensemble des pièces qui doivent être présumées d'origine scandinave.







Pièce d'échecs (une tour) découverte à Pineuilh, Gironde, portant les même cercles et pièces du jeu d'échecs découvert à Lewis en 1831, Hébrides, Ecosse, auxquelles Lartet compare la pièce découverte à Panassac.

C'est la conclusion que fait Louis Lartet : « Tout converge donc vers cette période où les Normands ravagèrent à plusieurs reprises le sol de notre région où ils demeurèrent pendant plus d'un demi-siècle avant d'en être définitivement chassés [...] C'est bien vers le Xe siècle, époque de cette dernière invasion des Normands, que l'on serait amené par comparaison et analogie à placer la date des objets enfouis dans le tumulus de Panassac. De plus, quant à leur attribution ethnique, l'éperon et le bouclier normands, les vases retrouvés en Suède, les entrelacs et ornements si voisins de ceux des pierres ogham et des autres antiquités scandinaves, enfin et surtout l'analogie de la statuette avec les rois d'échecs d'origine normande et de la même époque, tout semblerait nous reporter vers des populations du Nord, nomades sur notre sol, comme elles le furent au lac Paladru se défendant comme elles pouvaient dans un pays ennemi, tantôt en s'isolant soit sur des pilotis au milieu d'un lac (Paladru), soit se réfugiant dans des souterrains d'autres fois dans les grottes (éperon du Musée de Carcassonne trouvé dans la caverne de la Sonde) ».13

En 1882, Louis Lartet n'avait aucun a priori concernant la théorie générale des invasions. Il ne considérait pas que les Vikings étaient de vulgaires pillards de monastères qui se déplaçaient uniquement en bateau et qui refusaient les batailles rangées, des clichés apparus dans l'historiographie française au 20e siècle. Il ne considérait pas que les seuls vikings dignes d'intérêt étaient ceux qui avaient fondé la Normandie, une idée apparue en 1911 et toujours d'actualité en 1971. Lucien Musset écrivait : « Les raids norvégiens au sud de la Manche, pures entreprises de piraterie, n'ont pas laissé de traces durables, sur la Loire, la Garonne ou le Golfe de Gascogne. » <sup>14</sup> Et fort des sources, il ne considérait pas que les Vikings s'étaient contentés de piller le pays sans chercher à s'installer. Exempt de toute idée reçue, Louis Lartet n'est pas plus étonné que cela de découvrir dans le Gers, à 40 kilomètres au nord des Pyrénées, une motte castrale contenant des

<sup>12</sup> Lartet, p. 274.

<sup>13</sup> SAHLS. p. 307

<sup>14</sup> Lucien Musset, Les Invasions, le second assaut contre l'Europe chrétienne. Clio 1965. p. 132.

artefacts possiblement scandinaves.

Après avoir envisagé la piste scandinave, le préhistorien reconnaît cependant qu'il n'a aucune certitude. Il écrit avec beaucoup de bon sens : « Je reconnais cependant qu'il ne faut pas se laisser trop entraîner par ces séduisants rapprochements, que ces analogies peuvent être les caractères... d'une même époque, le IXe siècle par exemple, sans impliquer le passage des Normands partout où nous trouvons ces mêmes objets ».

Cette prudence paraît de mise : rien ne ressemble plus à un site viking qu'un site carolingien. Les Vikings n'ont pas emmené avec eux leur mobilier. Ils ont adopté le mobilier local pour leur vie quotidienne. Rien ne permet de distinguer franchement un site viking d'un site qui ne l'est pas. Les objets typiquement scandinave : fibules ovales, marteau de Thor, épée décorée, hache décorée sont rares. On n'a, à ce jour, découvert en France qu'une paire de fibules ovales (celles de Pîtres), une paire de marteau de Thor, quelques épées, dont certaines dans la Garonne. Aucun des objets découverts -pas même la pièce d'échecs qui aurait pu provenir d'un échange- ne permet d'assurer que ce site est scandinave, à un détail près : ces artefacts ont été découverts sur une motte castrale.

#### La motte castrale, une technique scandinave.

La motte castrale est présentée par un site encyclopédique bien connu en ces termes : "En Europe occidentale, au xe siècle, l'armée carolingienne se montre trop lourde pour réagir aux rapides raids vikings et sarrasins. La défense s'organise donc localement autour des mottes, rapides à construire, et qui utilisent des matériaux peu coûteux et disponibles partout. Progressivement se distingue ainsi une élite guerrière dont la motte castrale matérialise l'autorité". Cette présentation est très étonnante. En effet, il n'existe aucun texte évoquant la construction de mottes castrales par les Francs pour s'opposer aux Vikings. Par contre, nous avons une source franque, les *Annales de Metz* qui évoquent en 891, c'est-à-dire au 9e siècle : "Les Normands à l'approche de cette armée, se fortifièrent sur les bords d'une rivière appelée la Dyle, formant, selon leur coutume des amas de terres et de bois." <sup>15</sup> On peut contester que "l'amas de terre et de bois" décrive une motte, mais l'important est "selon leur coutume". On doit en déduire que l'édification de fortifications d'urgence -de mottes donc- n'était pas un coutume franque (contrairement à ce que prétend Wikipedia), mais une coutume scandinave.

## Une motte castrale "offensive".

Voilà la description qu'en donne Jean-Michel Lassure : " A l'entrée nord du village de Panassac et à 80 mètres environ de la route nationale 129 se dresse le "Tuco", butte en terre rapportée en forme d'ogive tronquée et entourée d'un large fossé. Sa hauteur est de 8,65m. Le diamètre maximal (nord-sud) de sa base légèrement ovale est de 39,20m; le diamètre minimal est de 38,50m. [autant dire qu'elle est quasiment ronde]. Une plate-forme également ovale est aménagée à son sommet (diamètre maximal: 13m; diamètre minimal: 9,30)". La plateforme sommitale aurait donc été trop étriquée pour accueillir un habitat aristocratique comparable à celui découvert à Pineuilh (13x6m) ou à Larroque-sur-l'Osse (15,5x6m). Il ne se serait pas agi d'un habitat fortifié, une motte défensive (motte féodale), mais plutôt d'une motte offensive (motte castrale) construite par un chef souhaitant contrôler un point de passage stratégique. Cette motte était là pour surveiller le gué. Si elle était tant en retrait de la rivière, c'est parce que le replat sur lequel elle était bâtie permettait de protéger le site au moyen de douves alimentées par le ruisseau de la Cave.

L'archéologue et historien Jean François Maréchal estime : "Les mottes au moins au début, ont eu une fonction castrale bien plus que féodale!" Leur objet était de contrôler une route, un gué ou de surveiller une ville ou une côte, et non de défendre une communauté villageoise menacée. Il s'agissait d'une

<sup>15</sup> Annales de Metz 891 in François Guizot, Des mémoires relatifs à l'Histoire de France, Tome IV, Paris, 1824, p. 338.

<sup>16</sup> Lassure, p. 297.

<sup>17</sup> Jean-François Maréchal, L'Origine viking des mottes catsrales, 1977. dans Le Pays d'Auge 3, 4, 5, 6, Lisieux, 1977, p.13

fortification « d'occupant ». Les occupés, comme les résistants pendant la guerre, prenaient le maquis hors de portée de l'ennemi. Des Gascons sur la défensive -pas plus que des Francs- n'auraient jamais construit de mottes sur des points de passage. Lorsqu'il finira par construire des ponts fortifiés, même Charles le Chauve aura du mal à trouver des volontaires pour les garder. Des autochtones sur la défensive, ne cherchaient pas à s'opposer à une ennemi irrésistible; ils s'enterreraient dans des souterrains ou se réfugiraient sur des oppida, des éperon barrés, sur les hauteurs, hors de portée de l'ennemi en attendant que le vent tourne. Le vent tournera dans les années 930 dans le Gers. Il s'ensuit que les mottes postérieures à 930 pourraient être d'origine gasconne -car les Chrétiens vont reprendre la technique scandinave- tandis que celles qui leur sont antérieures doivent être présumées scandinaves. La découverte de pièces de bois ouvragées sur le site pourraient permettre un jour une datation précise de cette motte.

Mais on peut d'ores et déjà réunir des indices. Cette motte est positionnée dans la vallée du Gers, sur la route longeant la rivière d'une dizaine de mètres de large à Panassac, où se trouve un gué. Ce positionnement semble témoigner de la volonté des constructeurs de cette motte de contrôler la route nord-sud entre Agen et Saint-Bertrand de Comminges, située 40 kilomètres au sud et le Val d'Aran. Or, Agen était la "porte de l'Aquitaine", le premier gué depuis l'océan, et le val d'Aran, "la porte de l'Espagne". Il s'agissait bien évidemment d'un axe stratégique majeur. Si nous sommes dans le vrai, une étude des mottes situées sur cet axe majeur devrait permettre de découvrir d'autres mottes contemporaines de celle-ci.

### Généralités sur l'apparition de la motte castrale.

La première représentation d'une motte date de 1070 sur la tapisserie de Bayeux. Or, on sait que Guillaume le Conquérant avait emmené de Normandie dans ses bateaux un donjon en pièces détachées dont chaque élément était numéroté. Cette minutie suggère que les Normands avaient une longue pratique de cette technique, logiquement héritée de leurs ancêtres vikings. C'est d'autant plus probable que, nous l'avons vu, la première mention d'une motte en 891 suggère qu'il s'agit d'une pratique viking.



Construction de la motte de Hastings avec sa tour en pièces détachées. Tapisserie de Bayeux.

L'origine viking des mottes a toujours été défendue par Jean-François Maréchal<sup>19</sup>. Ce chercheur estime que les hommes du Nord pourraient s'être inspirés des *terpen* de Frise, des enclos de terre surélevés,

<sup>18</sup> Relativisons néanmoins : les Vikings n'avaient aucun intérêt à s'en prendre au petit peuple. En débarrassant le peuple des collecteurs d'impôts qu'étaient l'Eglise et la noblesse, ils devenaient symptahiques et n'avaient aucun intérêt de détruire ce sentiment en brimant les petites gens. Ceux qui s'opposaient à eux étaient les collecteurs d'impôts (noblesse et clergé) qui perdaient leurs revenus et voyaient leur pouvoir menacé.

<sup>19</sup> Jean-François Maréchal, L'Origine viking des mottes catsrales, 1977. dans Le Pays d'Auge 3, 4, 5, 6, Lisieux, 1977 ; Quelques considérations nouvelles sur le problème de l'origine des mottes féodales et la genèse des donjons , dans Le Pays d'Auge, Lisieux, mai, 1978. Les Mottes Féodales, dans Bull. de la Soc. des Amis des Monuments et Sites de l'Eure 15, 1980, 15-23

destinés à protéger les populations locales autant de la montée des eaux que des attaques venues de la mer<sup>20</sup>. Les Vikings, conscients de l'efficacité de ces fortifications de terre, auraient choisi de les répliquer pour assoir leur domination sur les territoires tombés entre leurs mains. Jean-François Maréchal explique : "Dans les régions où ils avaient ainsi à organiser leur conquête, et même à la transformer en colonie de peuplement, il fallait laisser des garnisons."21 Quant à la basse-cour ou bayle qui accompagnait la motte, elle serait apparu très tôt, car les Vikings étaient des cavaliers et il leur fallait protéger leurs chevaux. Or, le mot bayle, note Jean-François Maréchal, viendrait du scandinave bol, la ferme. Selon l'auteur, la dissémination des mottes à pravers l'Europe aurait été le fait des hommes du Nord. On sait qu'en Angleterre et en Italie du Sud, ce sont des Normands, descendants de Vikings qui ont importé cette technique. La motte était défendue par des douves, une palissade de bois et des buissons d'épineux plantés sur la pente. La haie avant de désigner une barrière végétale désignait une motte castrale. Incidemment, Jean-François Maréchal rappelle que la capitale des Pays Bas, La Haye<sup>22</sup>, se dit Den Haag en hollandais. Haie et Haag seraient deux variantes du mot haug, colline, motte. Logiquement, les toponymes décrivant une motte dévraient exister en Gascogne. Gragnagues, près de Toulouse, pourrait être une évolution de Granhaug, la motte de Grani. Benauge et Bernage seraient deux évolutions de Bernhaug, la motte de Bjorn. Bernay en Normandie et Bernac dans le sud seraient deux variantes en langue d'Oc et langue d'Oïl du même mot scandinave. Le suffixe aquitain -ac ne dériverait ainsi pas toujours de l'acum gallo-romain, mais pourrait dans de nombreux cas dériver du scandinave haug<sup>23</sup>. Bergerac, la motte de Berggeir, Larzac (Lars), Toutigeac (Tostig), Tourtignac et Tourtinhac (Thostein), Espartignac (Svarting), Cadillac (Kaetill), Cognac et Agonnac (Hakon), Armagnac (Armund), Mérignac (Maering), Espeillac (Spjalli), Lavardac (Lavard) etc... Le fait que ces toponymes se trouvent principalement sur la rive droite ou proches de la Garonne s'expliquerait assez simplement : ces structures militaires servaient à contrôler et surveiller un territoire exposé. La rive gauche de la Garonne étant protégée par le fleuve, il n'était pas nécessaire d'y multiplier les fortifications, sauf peutêtre autour des cités qu'il fallait surveiller.

Malheureusement, cette lecture d'une origine scandinave de la motte, pourtant frappée sous le sceau du bon sens, fut rejetée avec vigueur. En effet, Jean-François Maréchal proposait une explication qui venait contredire les travaux de Michel de Boüard. Michel de Bouard considérait que les premières mottes castrales étaient des buttes de terre surmontées d'une structure en bois. Jean-François Maréchal objecta que si tel était le cas, il faudrait des années pour construire une motte : en effet, pour construire un donjon stable, il aurait fallu attendre que la motte ait été préalablement parfaitement tassée. Jean-François Maréchal estimait de son côté que les mottes étaient en réalité des "donjons emmottés". Le donjon de bois était construit sur un sol dur, et il était ensuite enseveli jusqu'à une certaine hauteur sous un amas de terre²⁴. Ce désaccord avec Michel de Bouard allait coûter cher à Jean-François Maréchal. Michel de Bouard était un monsieur important : ancien résistant communiste, Michel de Boüard avait fondé le Musée de Normandie en 1946, les Annales de Normandie en 1951, le Centre de Recherche Archéologique Anciennes et Médiévales (CRAHAM) en 1955 et la revue Archéologie médiévale en 1971. Michel de Boüard était un ponte de l'archéologie médiévale et comme tous les pontes, il détestait la contradiction. Lorsqu'il organisa le colloque fondateur de la castellologie

<sup>20</sup> Jean-François Maréchal, "La question du rattachement des mottes féodales aux Terpen ou Wurten frisons du haut Moyen Age et de l'Antiquité", Actes du Colloque Ethnohistoire et Archéologie, Ecole Normale Supérieure, Paris, 7-8 mai 1983, Université de Tours, Tours, 1984, p. 191-200. Jean-François Maréchal, "La fonction militaire des Terpen des Pays-Bas", Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France (Paris, 1989), p. 47-54

<sup>21</sup> Maréchal, 1977, p.18

<sup>22</sup> Une haie désigne aujourd'hui une barrière végétale, mais à l'origine le terme désignait une motte défendue par des épineux.

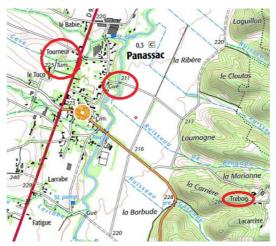
<sup>23</sup> Voir Joel Supéry, Quelques toponymes en ac d'origine scandinave ? Academia, 2010.

<sup>24</sup> Jean-François Maréchal, La genèse conjointe du donjon et de la motte, La Ciutat Medieval I i Arqueologia, VI Curs International d'Arqueologia medieval, 2014

normande à Caen en 1980<sup>25</sup>, il n'invita pas Jean-François Maréchal qui venait d'émettre une communication remarquée l'année précédente au premier colloque tenu à l'abbaye de Flaran<sup>26</sup> dans le Gers, dont celui de Caen était une réplique. Plutôt que d'affronter son contradicteur dans une débat de haut vol, le professeur caennais préféra l'ostraciser et le bannir des colloques français. A l'époque, beaucoup d'archéologues étaient communistes et refusaient d'envisager une possible origine scandinave des mottes, qu'ils préféraient regarder comme une réaction "populaire et nationaliste" contre l'envahisseur. Comme quoi, les diplômes, les réalisations et la carrière ne mettent pas à l'abri de la mesquinerie et de la malhonnêteté.<sup>27</sup> Moyennant quoi, aujourd'hui en France, très peu d'archéologues tiennent compte de cette "probabilité scandinave" -totalement évincée des manuels d'histoire et d'archéologie. Si cet article permet à certains archéologues de prendre conscience de la possibilité scandinave, peut-être allons nous enfin commercer à découvrir des vestiges vikings en France.

#### Conclusion.

Ainsi, nous avons une motte castrale, qui manifestement est une technique de fortification utilisée par les hommes du Nord pour contrôler les axes stratégiques à la manière d'un blockhaus. Cette motte se trouve dans une région investie par les Vikings dès 840, sur un axe commercial nord-sud traversant les Pyrénées, une route stratégique pour des Scandinaves commerçants avec l'Espagne et le monde méditerranéen. Cette motte renfermait des fers à cheval, des pointes de lance, des éperons et une pièce d'échecs, qui tous s'inscrivent dans une tradition scandinave. Cela n'a pas échappé à Louis Lartet qui concluait : « Tout converge donc vers cette période où les Normands ravagèrent à plusieurs reprises le sol de notre région où ils demeurèrent pendant plus d'un demi-siècle avant d'en être définitivement chassés."



Les découvertes faites à Panassac sont à rapprocher de celles faites dans la vallée de la Dordogne à Pineuilh<sup>28</sup> près de Sainte Foy la Grande, en 2002-2003 où l'on a trouvé deux pièces d'échecs, des armes, des éléments d'harnachement comparables. Cette fouille révéla un habitat fortifié datée des années 970, c'est-à-dire une période où les Vikings de Gascogne, sous la pression de forces chrétiennes coalisées, étaient sur le reculoir. Cet habitat fortifié est selon toute vraisemblance celui d'un colon scandinave. <sup>29</sup> Le Tuco de Panassac peut également être rapproché de la motte de Luzan à Larroque-sur-l'Osse, situé 70 kilomètres au nord-nord-ouest sur laquelle une maison naviforme dans la plus pure tradition scandinave a

<sup>25</sup> Colloque de Caen 1980, Discussion du rapport 1, Archéologie médiévale, tome 11, 1981.

<sup>26</sup>Châteaux et peuplement en Europe occidentale du Xe au XVIIIe siècle (Flaran 1, 1979), 1980.

<sup>27</sup> Jean-François Maréchal a néanmoins été élu à la presitgieuse Société Nationale des Antiquaires de France et a reçu le Prix Louis Bouvier

<sup>28</sup> Vincent Bernard et Frédéric Prodéo, Pineuilh « la Mothe », la résidence d'un seigneur campagnard de l'An Mil, Entre archéologie et écologie, une préhistoire de tous les milieux, Mélanges offerts à Pierre Pètrequin, Besançon, Presse Universitaire de Franche Comté, 2014, p. 526.

<sup>29</sup> Joël Supéry, Une maison viking découverte dans la vallée de la Dordogne, Academia.edu, le 11 novembre 2021

été fouillée en 1985 et signalée par un de nos sympathisants en octobre 2021. Cette présence dans la vallée du Gers s'expliquerait par le fait que les commerçants empruntaient cet axe commercial pour exporter le bétail humain prélevé dans le Nord de l'Europe et acheminé vers l'Emirat de Cordoue et le monde méditerranéen. La présence dans la commune de Panassac d'un lieudit Trébois, qui selon notre grille de lecture correspondrait à un trelleborg, château des esclaves, semble conforter cette lecture.

Enfin, notons un point surprenant. Ni à Panassac, ni à Pineuilh, aucun pièce de monnaie n'a été découverte. Cela pourrait être juste un peu de malchance. Mais il se pourrait aussi que cette absence résulte d'un choix: celui de recourir au troc plutôt qu'à la monnaie.

Ainsi, c'est tout autant le style des artefacts que le site sur lequel on les a découverts, une motte castrale, qui suggèrent clairement leur origine scandinave. Si on ajoute à cela, que la toponymie, la géographie, l'archéologie et l'histoire sont cohérents avec une origine scandinave, la probabilité que le Tuco de Panassac soit un héritage viking est bien plus grande qu'aucune autre et devrait être envisagée avec sérieux.

Si Jean-François Maréchal est dans le vrai, ce que nous pensons, alors cela signifie deux choses. La première: les "mottes carolingiennes" découvertes en France doivent être présumées scandinaves, la seconde: les Vikings ayant envahi la Gascogne dès 840, c'est en Aquitaine que l'on devrait trouver les plus anciennes mottes de France.